

# Compte-rendu du GT Assurance XBRL France du 20 juin 2017

## *Ordre du jour*

- Problèmes remises S2
- Problèmes remises RAN
- Évolutions prévues et planning Taxonomie S2 V2.2
- Évolutions prévues et planning Taxonomie RAN V1.1
- Nouveaux reportings
- Points divers

Préambule : ce compte-rendu vient en complément des planches projetées pendant la réunion.

Les collectes dans le périmètre de ce groupe de travail ne se limitant plus à Solvabilité II, il a été décidé de le renommer « Groupe de travail Assurance ».

## *Participants*

Vincent LE MOAL-JOUBEL , Eric JARRY (ACPR / Banque de France), Jean-Paul DAISOMONT (Acson), Christelle BERNHARD (Addactis), Nigel SHARPE (C3S Informatique), Baptiste WILKINSON (Effisoft), Matthieu de CHEVIGNY (Grant Thornton), Baptiste GREANJEAN (Meltone, pour la Société Générale), Adrien TOÏGO (Invoke), Yannick CORTESE, Gautier DANET (Moody's Analytics), Mikael MASLÉ (ROAM), Nicolas KIM (Satrium), Nicolas ANTOINE (SOGECAP), Thomas VERDIN (THEIA by julhiet sterven), Steve BERDAH (UBPartner), Corine LAURIE (XBRL France), Gilles MAGUET (XBRL France / XBRL Europe)

## *Problèmes remises S2*

Il y a des problèmes avec le logiciel de back-end de l'ACPR (SURFI), avec des impossibilités dues à des problèmes de délai de fournir des CRC Excel pour certains états.

Un problème a été récemment trouvé, où des noms de produits financiers servant d'index à une dimension typée avaient un caractère blanc à la fin. Il serait nécessaire d'émettre un avertissement quand une chaîne de caractères commence ou se termine par une ou des espaces.

## *Problèmes remises RAN*

Suite à de nombreuses difficultés fonctionnelles et le fort délai administratif de validation avant effectuer des corrections dans la taxonomie, toutes les assertions ont finalement été désactivées.

A noter que les messages du support ACPR en réponse aux demandes des assureurs et éditeurs, quand il y avait des réponses, étaient parfois contradictoires entre elles.

## *Évolutions et planning taxonomie EIOPA V2.2*

La V2.2 sera applicable à partir des remises sur arrêté au 31/12/2017. La version PWD a été publiée pour commentaires avant fin juin, la version de production étant prévue pour le 17 juillet prochain.

L'EIOPA, afin d'améliorer la qualité de la taxonomie, va « récompenser » les trois plus gros émetteurs de commentaires (hors NCA) avec une lettre du directeur exécutif reconnaissant la contribution de la société (cf « Release note », section VIII).

Contrairement à ce qui était prévu initialement, elle n'utilisera pas la spécification « Extensible Enumerations » V1.1 pour traiter des énumérations avec plusieurs valeurs possibles pour le même cas (séries de QNames). L'EIOPA envisage d'utiliser la nouvelle version de la spécification (qui risque d'utiliser la notation de Clark plutôt que des QNames et s'appeler V2) dans la prochaine version de la taxonomie (V2.2.1 ou V2.3.0). La position de la Banque de France, sans cesse rappelée à l'EIOPA est qu'il est nécessaire d'attendre un an entre la rétroactivité d'une spécification XBRL et la première date d'arrêté où elle est mise en œuvre.

Les points d'entrée APS (Annual Public Solo) et APG (Annual Public Group) contiennent les données en annexe du SFCR qui, selon la Directive Transparence, devraient être rendues publiques. Ces taxonomies peuvent être utilisées pour contenir ces données au format XBRL, ce qui ne sera pas, a priori, demandé pour la remise au 31/12/2017. Il faut noter que ces données ne sont pas un sous-ensemble, au sens strict, des données de ARS et ARG, dans la mesure où les triangles de liquidation sont demandés sur 10 ans au lieu de 15 (les données associées à « RM/N-10 and prior years » doivent être calculées en faisant la somme de « RM/N-10 », « RM/N-11 », « RM/N-12 », « RM/N-13 », « RM/N-14 » et « RM/N-15 and prior years »).

Problème des Data Points « schizophrènes » : un même data point peut concerner plusieurs données incompatibles, correspondant donc à des faits faussement dupliqués. Un tableau spécifique T.99 sera à utiliser pour cela. L'utilisation de foot notes pourra être utilisée en plus pour mentionner les faits faussement dupliqués.

Il y a un problème pour les remises spécifiques (réassurance, par exemple) : les considérer comme des remises ad-hoc a obligé à doubler les contrôles dans la taxonomie, ceux-ci devant être en warning. L'ACPR / Banque de France va demander à l'EIOPA de créer un point d'entrée spécifique pour traiter les cas de renégociation de contrat de réassurances et demande aux membre du groupe de faire de même.

### *Evolutions et planning taxonomie RAN V1.1*

Le planning de la version 1.1 applicable sur les données au 31/12/2017a pris du retard.

La preview devrait être disponible début juillet, pour une version finale normalement courant septembre.

### *Nouveaux reportings*

La taxonomie LCB-FT V2.0 à appliquer à partir du 31/12/2017 utilisera une taxonomie d'architecture Eurofiling (avec DPM), pas SURFI.

### *Divers*

Une réunion de place de l'ACPR pour les fournisseurs de solutions et les fédérations est prévue début septembre (la 1<sup>ère</sup> date proposée par l'ACPR, le 7 septembre, ne convenant pas, une autre est en cours de recherche).

L'audio-conférence Eurofiling de chaque dernier mercredi du mois à 10h30 est ouvert à tout adhérent d'XBRL France. Il est conseillé s'y participer (+33 (0) 7 55 50 02 62, code 214 866).

*Prochaine réunion*

**Mardi 12 septembre 2017 à 9h**, salle 1.08, dans les locaux du siège de l'ordre des experts comptables, 19 rue Cognacq-Jay, Paris 7<sup>ème</sup> (RER Pont de l'Alma, M° Alma Marceau).

Et par téléphone au 01 56 78 38 11